
L'UNION MÉDICALE DU CANADA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES

Drs A. LAMARCHE et H. E. DESROSIERS.

MONTREAL, FÉVRIER 1886.

Pour tout ce qui concerne l'Administration ou la Rédaction, s'adresser **par lettre**, à l'*Union Médicale du Canada*, Tirail 2040, Bureau de Poste, Montréal, ou **verbalement**, soit au Dr A. Lamarche, No 276, rue Guy, soit au Dr H. E. Desrosiers, No 70, rue St. Denis, à Montréal.

L'abonnement à l'*Union Médicale* est de **\$3.00 par année**, payable d'avance. Ce montant peut être remis par lettre enregistrée ou par mandat-poste payable au Dr A. Lamarche.

MM. les abonnés sont priés de donner à l'administration avis de leur changement de résidence et d'avertir immédiatement s'il survenait quelque retard dans l'envoi ou quelque erreur dans l'adresse du journal.

L'*Union Médicale du Canada* étant le seul journal de médecine publié en langue française sur le continent américain est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, fabricants d'instruments de chirurgie et autres personnes faisant affaires avec les membres de la profession.

MM. AMÉDÉE PRINCE & C^{ie}, négociants-commissionnaires, 36, Rue Lafavette à Paris, France, sont les fermiers exclusifs de l'*Union Médicale* pour les annonces de maisons et de produits français et anglais.

Pour les annonces de produits canadiens ou des Etats-Unis, s'adresser à l'administration.

Les manuscrits acceptés restent la propriété du journal.

Il est entendu que l'*Union Médicale* ne se rend pas responsable des opinions émises par ses collaborateurs et ses correspondants.

Tout ouvrage dont il sera déposé deux exemplaires à la Rédaction sera annoncé et analysé s'il y a lieu.

Le seul agent collecteur autorisé pour la ville de Montréal et la banlieue est M. N. LÉGARÉ.

L'*Union Médicale* ne donne accès dans ses colonnes d'annonces qu'aux maisons et produits qu'elle croit pouvoir recommander à ses lecteurs.

L'épidémie de variole.

L'épidémie de variole dont Montréal a eu tant à souffrir touche aujourd'hui à sa fin. Quelques cas isolés se déclarent encore, mais ils vont décroissant toujours, et tout nous porte à croire que la maladie aura tout-à-fait disparu dans trois ou quatre semaines.

Maintenant que le danger est conjuré et que le calme se fait dans les esprits, il est plus facile de remonter à la source du mal et de nous demander d'où il est venu, tout comme au lendemain d'un incendie considérable l'on institue une commission chargée de s'enquérir de l'origine et des causes de la conflagration. C'est ce qu'a compris le Conseil d'Hygiène de Montréal, qui, dès le 7 novembre dernier, procédait à la formation d'un sous-comité dont la mission était de "rechercher à quelle date précise et dans quelles circonstances la variole s'était introduite à Montréal, de quelle manière et de quel point ou endroit de cette cité elle s'était répandue parmi notre population, enfin de s'enquérir des précautions à prendre pour protéger les citoyens contre le retour d'une semblable calamité."

Le rapport du sous-comité fut soumis au Conseil d'Hygiène le 9 janvier 1886, et unanimement adopté. Nos lecteurs ont eu déjà ample occasion de le lire dans les journaux politiques qui, pour la plupart, l'ont publié *in extenso*, aussi ne croyons-nous pas devoir le reproduire ici. Seulement, vu l'importance du sujet et la gravité exceptionnelle